

Musée de la Jeunesse ^{Dr: 56}
et des Sports P. 191

Correspondances

11/6/1979 — 23/9/1983

23 SEP. 1983

2675 /12.08.02

cl
*On attendons la réaction
des concernés*

Tournée culturelle
en Tanzanie.

- Monsieur le Bourgmestre de la
Commune Urbaine de NYARUGENGE

K I G A L I

- Monsieur SEBANANI André

Président de l'Orchestre "IMPALA"

C/O ORINFOR

K I G A L I

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Président de l'Orchestre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en ce qui concerne le dossier relatif à votre éventuelle tournée culturelle en République Unie de Tanzanie, le Ministère de la Jeunesse et des Sports est disposé à intervenir en votre faveur pour faciliter les formalités administratives relatives à cette tournée ainsi que les contacts nécessaires avec le pays hôte.

Toutefois, à l'instar des autres orchestres qui viennent se produire au Rwanda, il vous appartient de prévoir la prise en charge des frais de transport aller-retour.

Je vous demanderais dès lors de bien vouloir me préciser si vous êtes prêts à répondre à cette invitation.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDIYIMANA Augustin

Major

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération

K I G A L I

*du Ministre
pour approbation
21/9/83*

Objet: Tournée culturelle
en Tanzanie.

Monsieur le Bourgmestre de la
Commune Urbaine de NYARUGENGE

K I G A L I

Monsieur ^{SEBANANI Abde} le Responsable de
^{Président de} l'Orchestre "IMPALA"
^{c/o ORINFOR}
K I G A L I

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le ^{Président de l'Orchestre,}
~~Responsable,~~

J'ai l'honneur de porter à votre ^{éventuelle} connaissance qu'en ce qui concerne le dossier relatif à votre tournée culturelle en République Unie de Tanzanie, le Ministère de la Jeunesse et des Sports est disposé à intervenir en votre faveur pour faciliter les formalités administratives relatives à cette tournée ainsi que les contacts nécessaires avec le pays hôte.

Toutefois, à l'instar des autres orchestres qui viennent se produire au Rwanda, il vous appartient de prévoir la prise en charge des frais de transport aller-retour.

Je vous demanderais dès lors de bien vouloir me préciser si vous êtes prêts à répondre à cette invitation.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILIIYIMANA Augustin

Major BEM.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I.



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION
B. P. 179 KIGALI

7681

De voir avec cette lettre

Kigali, le 16 SEP. 1983

No 3474/16.02.A15/AP/BILAT

Réf. :

Annexe :

Objet :

Envoi d'un groupe
d'artistes en
Tanzanie.

A traiter par
Date entrée : 19/9/1983
N° Classement : 4576/12/08.07

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre lettre N° 2402/12.
08.02 du 1er septembre 1983 relative à l'objet rappelé sous rubrique,
j'ai l'honneur de vous préciser que, faute de moyens financiers, le
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération n'est pas en
mesure de prendre en charge les frais de transport aller-retour ni
les frais de mission pour les artistes qui iraient effectuer une tour-
née en Tanzanie.

Je vous saurais gré de me communiquer la
réponse que vous comptez réserver à l'invitation de la Tanzanie, eu
égard au contenu de la présente.

FR. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise
DAR-ES-SALAAM.

01 SEP. 1983

2402 /12.08.02

Q

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Envoi d'un groupe d'artistes
rwandais en Tanzanie.

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n° 3068/
16.02.A15/AP/BILAT du 17 Août 1983 relative à l'objet repris en marge,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la lettre n° 117/
04.01.5 du 4 mars 1983 émanante de notre Ambassade en Tanzanie précise
que le Ministère Tanzanien de l'Information et de la Culture prendra
en charge les frais de séjour, à savoir les frais de logement, de
restaurant et du transport à l'intérieur de la Tanzanie.

Cependant le transport des artistes
sur le trajet aller-retour ainsi que les frais de mission reviendraient
à charge du Gouvernement Rwandais. C'est pourquoi je voudrais vous
demander si le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
est en mesure de supporter les frais y relatifs, étant donné que mon
Département n'a pas de moyens financiers pour les couvrir.

Concernant le programme détaillé
de la tournée qu'effectueraient nos artistes en Tanzanie, il revient
à la partie Tanzanienne de nous le proposer car c'est elle qui a
lancé l'invitation. Néanmoins elle ne l'a pas encore fait parce qu'il
lui faut certaines précisions.

L'urgence m'obligerait pour permet-
tre aux artistes de s'y préparer à temps.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda à

DAR-ES-SALAM

S/C de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la
Coopération

K I G A L I.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDIRIMANA ANTOINETTE



Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Objet: Envoi d'un groupe
d'artistes rwandais
en Tanzanie

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n° 3068/
16.02.A15/AP/BILAT du 17 Août 1983 relative à l'objet repris en mar-
ge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la lettre
n° 117/04.01.5 du 4 mars 1983 émanante de notre Ambassade en Tanzanie
précise que le Ministère Tanzanien de l'Information et de la Culture
prendra en charge les frais de séjour, à savoir les frais de logement
de restaurant et du transport à l'intérieur de la Tanzanie.

Cependant le transport des artistes
sur le trajet aller-retour ainsi que les frais de mission reviendraient
à charge du Gouvernement Rwandais. C'est pourquoi je voudrais vous
demander si le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
est en mesure de supporter les frais y relatifs, étant donné que mon
Département n'a pas de moyens financiers pour les couvrir.

Concernant le programme détaillé
de la tournée qu'effectueraient nos artistes en Tanzanie, il revient
à la partie Tanzanienne de nous le proposer car c'est elle qui a
lancé l'invitation. Néanmoins elle ne l'a pas encore fait parce qu'il
lui faut certaines précisions.

L'urgence m'obligerait pour permet-
tre aux artistes de s'y préparer à temps.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda à
DAR-ES-SALAM
S/C de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopé-
ration

K I G A L I.

Note à l'intention du Ministre

=====

Monsieur le Ministre,

Selon la correspondance émanante de notre Ambassade en République Unie de Tanzanie, le Ministère tanzanien de l'Information et de la Culture prendra en charge les frais de logement, de restaurant et de transport à l'intérieur de la Tanzanie.

Pour ce qui est du transport des artistes sur le trajet aller-retour ainsi que les frais de mission je crois que c'est le Gouvernement Rwandais qui devrait les supporter et je pense que notre Ministère n'a pas de disponibilités budgétaires pour supporter ces frais. C'est pourquoi je proposerais que nous demandions au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération s'il a des possibilités pour supporter les frais de mission et de transport.

Quant au programme détaillé de la tournée, il revient à la partie Tanzanienne de nous le proposer car c'est elle qui invite les artistes rwandais et elle ne l'a pas encore fait parce qu'il lui faut certaines précisions.

*Ecrire ou
finasser dans ce
sens.*

GAHAMANYI Laurent.

 23/8/83



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Kigali, le 17 AOÛT 1983

No 3068/16.02.A15/AP/BILAT

D 682
à traiter d'urgence

A traiter par
Date ent.ée: 29/8/83
N° Classement: 4046/12.08.02

Réf. :

Annexe :

Objet :

Envoi d'un groupe d'artistes
rwandais en Tanzanie.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 2075/12.
08.02 du 5 août 1983 relative à l'objet rappelé sous rubrique, j'ai
l'honneur de vous demander de me préciser si les frais inhérents à
l'envoi de l'orchestre IMPALA et du groupe ABAMARARUNGU en Tanzanie
seront pris en charge par votre Ministère.

Il me plairait d'autre part de connaître en
détails le programme proposé dans le cadre de la tournée que ces
artistes effectueraient en Tanzanie.

Les renseignements ainsi sollicités me per-
mettraient de relancer les contacts engagés auprès de la partie
tanzanienne, conformément à la demande présentée dans votre lettre
précitée.

L'urgence obligerait.

FR. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Bararwerékana

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI. **BARARWEREKANA François**
Directeur Général des S. G.
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
DAR-ES-SALAAM.

Orchestre IMPALA
c/o SEBANANI André
ORINFOR
B.P. 83
KIGALI.-

Kigali, le 23/5/1983

A traiter par *Folklore et Danse*
Date d'entrée: *24/5/83*
Classement: *2663/2-08-82*

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
KIGALI

*Attendez aussi
réponse du
Bourgmestre C.U.N/Arus.*
25/5/83

Objet: Tournée musicale en
République Unie de
TANZANIE

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre nous adressée en date du 9/5/83 nous informant le souhait du Ministère Tanzanien de l'Information et de la Culture en vue d'organiser une tournée musicale en Tanzanie, nous, Orchestre IMPALA, sommes disposés à y aller, vue que cela pourrait nous aider à élargir nos connaissances en musique, bien sûr avec le contact éventuel avec les autres artistes-amis Tanzaniens.

En ce qui concerne ce que nous comptons présenter, (le répertoire de nos chansons est en annexe). Nous aimerions collaborer avec le groupe musical ABAMARARUNGU (comme nous le signalé dans votre lettre) qui peuvent et qui sont aptes à notre danse traditionnelle et que concernant la musique, notre orchestre pourrait accompagner leurs danseurs. Aussi, pour que nous n'ayons pas de problème technique pendant les exhibitions, un technicien pourrait nous être très important. Aussi nous vous proposerions de prendre Monsieur UWIMANA Jean qui a assez d'expérience en appareils électroniques.

Ainsi, comptant à votre habituelle collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos hommages les plus respectueux.

Pour l'Orchestre IMPALA
SEBANANI André
Président de l'Orchestre

P.O. GASASIRA Jean-Félix
Chef de l'Orchestre

Jaw 21/5/83

REPertoire (Chansons de l'Orchestre IMPALA)

=====

- 1 - Tuzaguherekeza
- 2 - Umubano w'Urwanda na Tanzania
- 3 - Komeza wigenge Rwanda
- 4 - Ese ko ugiye
- 5 - Leya
- 6 - Congrès ya Gatatu
- 7 - Ni nde undilije umwana
- 8 - Ulibeshya
- 9 - Ntugasaze
- 10- Turate amavubi
- 11- Iyizire kanyana kanjye
- 12- Dushishikalire guhinga
- 13- Umubano w'Urwanda na Koréa
- 14- Yego mama wararaye
- 15- Carrie d'amour
- 16- Unaenda wapi
- 17- Kwaheli mupenzi
- 18- Mariya Nyiranziza
- 19- Uragiye
- 20- Mon mot d'amour
- 21- Woye kunywa amazi y'ibirohwa
- 22- Amashuli aravuguruwe
- 23- Adieu ma Jolie Prudence
- 22- M.R.N.D.
- 23- Duture heza
- 24- Nyirabisabo Etc.... car notre repertoire est très élargi.

05 AOUT 1983

2075 /12.08.02

Envoi d'un groupe
d'artistes rwandais en
TANZANIE

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Me référant à la lettre n° 117/04.01.5
du 3 Mars 1983 m'adressée par notre Ambassadeur à DAR ES SALAAM au sujet
de l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous demander de bien vou-
loir contacter le Gouvernement Tanzanien pour relancer ce dossier.

En effet, pour répondre à cette invi-
tation nous avons choisi des groupes de Musiciens qui reflètent notre
Culture en associant la musique moderne à la danse rwandaise tradition-
nelle car c'est le souhait de notre Ambassadeur.

C'est pourquoi nous proposons l'Orches-
tre IMPALA et le Groupe ABAMARARUNGU composés de 37 personnes. Ces deux
groupes seront accompagnés par deux officiels.

En cas de réponse positive de la part
du Gouvernement Tanzanien, la liste des Musiciens et la période proposée
pour leur séjour en Tanzanie seraient communiquées ultérieurement.

L'urgence m'obligerait pour permettre
aux intéressés de s'y préparer à temps.

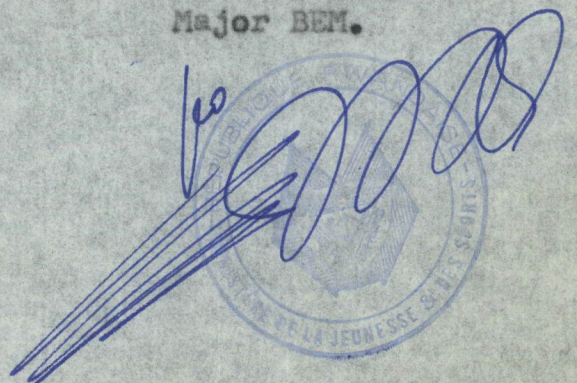
C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
A DAR ES SALAAM
- S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILIYIMANA Augustin

Major BEM.



REPUBLIQUE RWANDAISE



PREFECTURE DE KIGALI
Commune NYARUGENGE

Nyarugenge, le 3 / 06 / 1983

N° 611 / 03.09.01/9

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et de Sport KIGALI

A traiter par: Folklore et loisirs
Date encc: 6/6/83
N° Classement: 2776/12/08-02.

15

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n° 1302/2.
08.02 du 9/05/1983 relative à l'envoi du groupe de
Musiciens Rwandais pour une tournée en République Unie de
Tanzanie, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que nous sommes disposés à répondre à cette invitation.

Les numéros qui seront présentés ainsi
que la liste des membres du Ballet ABAMARARUNGU sont
annexés à la présente.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de
la Coopération
KIGALI.-
- Monsieur le Préfet de Préfecture
KIGALI.-

LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE
URBAINE DE NYARUGENGE
KAREERA François



IMIKINO ITEGANYWA KWEREKANWA MULI TANZANIYA

Umukino	! AMAZINA Y'INDILIMBO	! ABAZIKINA
I. UMUCO NYARWANDA - ICYUVUGO	!	1
! - INYANGE	!	10
! - RUBIBI	!	8
! - RWEMEZABAHIZI	!	8
! - INKINDI	!	8
! - IGISASA	!	6
! - KABANYANA	!	
! - NDATEBA	!	10
! - AMALIZA	!	10
! - AGACACA	!	4
! - YAJE ALIMANZI	!	4
! -AMAHAMBA	!	2
! - INTORE	!	8
II. UMUBANO	!	!
! - RUKUNDO	!	6
! - TULI ABAMARARUNGU	!	8
! - UWONKUNDA	!	6
! - NAHORERO	!	
! - TURABARAMUTSA	!	20
! - MAMA YAMBYAYE NDI UMWE	!	8
! - UWAMPAYE INKA	!	8
! - MULINDI WANZOVU	!	4

REPRESENTANTS DU BALLET ABAMARARUNGU " TANZANIE "

I. <u>FILLES:</u>	II. <u>INTORE:</u>	III. <u>CHANTEURS</u>
1. NYIRAMUGWERA Asiya	1. RUTAZIGWA Joseph	1. BARUME Mohamed
2. KAMUNAZI Farida	2. KARERANGABO François	2. MUKAMAZIMPAKA A.
3. MUKAMPABUKA Fatima	3. NGARAMBE Saidi	3. MUKAKIGELI Prov.
4. MAWAZO Marceline	4. RUSHISHI	4. MUKANGARAMBE C.
5. FATUMA	5. RUGANGO	
6. UWIMANA	6. BAYINGANA	IV. <u>MUSICIENS</u>
7. MUKANTAGANDA	7. KANYARWANDA	1. NAHIMANA Ramazani
8. MUKASHYAKA	8. BATENDE	2. MILOKI Selemani
9. MUKABUTERA		3. HABINEZA Shabani
10. NIYOMUNGELI		4. SAFALI Selemani
		6. MAKANYAGA Abdul

V. REPRESENTANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE NYARUGENGE

1. SERVICE SOCIAL: 1
 2. Encadreur de la Jeunesse et des Sports: 1
- TOTAL: 30 personnes.

N.B.: IMBYINO ZOSE ZIPACURANGWA KANDI ZIFITE MELODIE NYARWANDA URETSE INTORE.

9/5/83

1302 /12.08.02

- Monsieur le Bourgmestre de la Commune
Urbaine de NYARUGENGE
KIGALI.-

- Monsieur SEBANANI André
Président de l'Orchestre IMPALA
C/o ORINFOR
B.P. 83 KIGALI.

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Président de l'Orchestre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre des Echanges Culturels avec les Pays Amis, notre Ambassade en République Unie de Tanzanie nous informe que le Ministère Tanzanien de l'Information et de la Culture souhaite recevoir un groupe de musiciens rwandais pour une tournée de représentations à une date à convenir. Le même Ministère Tanzanien prendra en charge les frais de logement, de restaurant et de transport à l'intérieur de la Tanzanie.

A cette occasion, le Ministère de la Jeunesse et des Sports propose l'orchestre IMPALA (7 personnes) et une partie du groupe ABAMARARUNGU (23 personnes). Si vous êtes disposés à répondre à cette invitation selon les conditions précitées, le Ministère de la Jeunesse et des Sports est prêt à vous aider pour faciliter les formalités administratives.

Je vous demanderais en conséquence de me faire parvenir dans les plus brefs délais le programme de ce que vous envisagez présenter chacun en ce qui le concerne pour appréciation. A ce programme veuillez annexer les noms des membres de vos groupes respectifs.

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-
- Monsieur le Préfet de Préfecture
KIGALI.-



24/3/83

Note au Ministre

Concerne : Propositions de la tournée des musiciens rwandais en Tanzanie

Compte tenu des recommandations de l'Ambassadeur de la République Rwandaise en Tanzanie contenues dans sa lettre n° 117/04.01.5 en son avant-dernier paragraphe, je pense que l'orchestre qui intéresserait le public tanzanien est celui qui combine la musique rwandaise (chants et danse) et la musique moderne africaine.

C'est pourquoi l'orchestre ABAMARARUNGU serait mieux indiqué puisqu'il est le seul jusqu'à présent qui agence les danses traditionnelles au sein de l'orchestre.

Je crois que notre danse traditionnelle serait plus intéressante puisque la Tanzanie est de loin avancée en musique moderne.

Pour offrir au public tanzanien un répertoire plus varié, on limiterait l'orchestre ABAMARARUNGU à 22 personnes pour permettre à l'orchestre Impala (8 membres) de sortir parce qu'il est reconnu comme le meilleur du Pays de part ses compositions appréciées par le public rwandais.

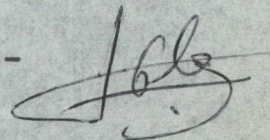
Le groupe serait accompagné par 2 officiels, ce qui ferait au total 32 personnes. La durée de leur séjour pourrait se limiter à 15 jours. Le groupe partirait vers le 1 juin 1983 pour revenir le 15 juin 1983.

Si les propositions sont retenues, la liste des musiciens serait établie ultérieurement.

à approfondir

Fait à Kigali, le 23/3/1983

GAHAMANYI Laurent.-





AMBASSADE A DAR ES SALAAM
P. O. BOX 2918
TEL: 30119-30120
EN/eh

Folios et 2
12/3/83

A traiter par DESL

Date entrée: 15/3/83

N° Classement: 1207/12.08.02

*GAHAMANYI, haut
pour proposition
22/3/83*

Objet: Orchestre rwandais
en Tanzanie

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI

S/C: Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

pro
[Signature]
NIZEYIMANA Joseph
Directeur Général

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre
n° 0285/12.08.02 j'ai l'honneur de vous informer que le
Ministère tanzanien de l'Information et de la Culture
accepte de recevoir un orchestre rwandais à une date à
convenir.

C'est du moins ce que m'a déclaré
le Secrétaire général de ce ministère au cours d'un entre-
tien que j'ai eu avec lui le 3 mars 1983.

D'ores et déjà, vous pouvez nous
communiquer le nom de l'orchestre choisi, le nombre et les
noms des musiciens ainsi que la date proposée pour leur
séjour en Tanzanie.

Le Ministère tanzanien de l'Infor-
mation et de la Culture prendra en charge les frais de
logement, de restaurant et de transport à l'intérieur de
la Tanzanie. Une partie de leurs dépenses sera couverte
par les recettes de leurs représentations.

Comme ce sera la première fois qu'un
groupe de musiciens rwandais se produira en Tanzanie, l'orches-
tre à choisir devrait être très bon et refléter la capacité
créative et artistique du Rwanda profond.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'assurance de ma très haute considération.

Emmanuel NDAHIMANA
Ambassadeur

[Signature]

Minifemmes

4 1237 PAGE 1/50

A traiter par

Folklore et loisirs

réponse

9/3/83

Date entrée :

8/3/83

N° Classement :

1145/12 08.02

NO REFERENCE LETTER

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02

NO-0235/12/08/02